

Menja



**DEVENIR COURSIER
INDÉPENDANT**



Bienvenue dans le monde passionnant et en pleine croissance de la livraison de nourriture ! Que vous soyez ici parce que vous cherchez une flexibilité dans votre travail, une nouvelle opportunité de carrière, ou simplement parce que vous aimez la route et la satisfaction de livrer un repas chaud à quelqu'un qui en a besoin, vous êtes au bon endroit.

Menja est une société innovante qui se place fièrement aux côtés des grands noms de la livraison de nourriture comme Uber Eats et Deliveroo. Nous nous efforçons de fournir un service de qualité supérieure en connectant les restaurants locaux aux clients affamés, tout en offrant à nos livreurs indépendants une expérience de travail flexible et gratifiante.

Devenir livreur indépendant avec Menja, c'est rejoindre une communauté dynamique qui valorise l'autonomie, l'efficacité et la passion pour le service à la clientèle. Dans ce guide pratique, vous trouverez toutes les informations nécessaires pour vous lancer dans cette aventure. Nous couvrirons les étapes essentielles pour vous inscrire, les équipements nécessaires, les astuces pour maximiser vos revenus, et bien plus encore.

Peu importe si vous êtes un professionnel aguerri de la livraison ou un débutant total, ce guide est conçu pour vous donner les outils et la confiance nécessaires pour réussir avec Menja. Alors, attachez votre casque, montez sur votre vélo, scooter ou dans votre voiture, et préparez-vous à découvrir une nouvelle façon passionnante de travailler.

Bienvenue dans l'équipe Menja ! Ensemble, nous allons révolutionner l'expérience culinaire dans notre ville.

La route vous attend, commençons dès maintenant !

Pour les trois associés fondateurs de Menja,
Anthony Montardy - Président

LES CONDITIONS POUR DEVENIR COURSIER

- 1** Majorité (>18 ans)
- 2** Pièce d'identité valable au sein de l'Europe
- 3** Casier judiciaire vierge
- 4** Statut d'indépendant inscrit au RCS

TYPE DE MOYENS VÉHICULÉS ACCEPTÉS



Vélos et vélos à assistance électrique



Trottinettes électriques



Scootters



Voitures

L'utilisation de chacun des véhicules autorisés doit se faire dans le strict respect de la loi française*.

L'utilisation de véhicules motorisés est autorisée à condition d'être détenteur d'une capacité de transport léger.

Pour le respect de l'environnement et de la tranquillité publique, nous vous recommandons l'usage de moyens peu polluants et peu bruyants.

Vous restez le seul et l'unique responsable de votre véhicule et de son utilisation.

*Décrets, arrêtés et ordonnances inclus.

ÊTRE INDÉPENDANT AVOIR SON AUTO-ENTREPRISE

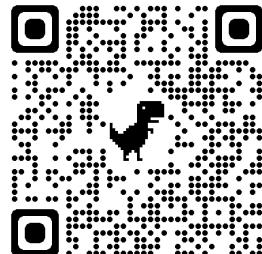
Pas encore
indépendant ?

Demande
d'ACRE
si éligible

Déjà
indépendant ?

Il est facile et rapide de le devenir.

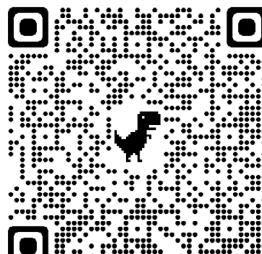
Pour parvenir à la création de votre auto-entreprise, vous pouvez suivre les quelques démarches se trouvant sur cette vidéo.



Scannez
ce QR code
ou [cliquez ici.](#)

Vous recevrez ainsi votre numéro SIREN et un extrait KBIS, vous permettant de conclure le contrat et de facturer Menja pour vos services.

Pour bénéficier d'une réduction de charges sociales pendant trois ans, il avez la possibilité de faire la demande d'ACRE (aide aux créateurs et repreneurs d'entreprises).



Scannez
ce QR code
ou [cliquez ici.](#)

C'est parfait !

Passez à la page suivante, nous vous expliquons comment intégrer Menja.

S'INSCRIRE CHEZ MENJA

1

Envoyez un mail de demande à coursiers@menja.fr.

2

Transmettre les documents obligatoires

- Photo d'identité (photo publique)
- Pièce d'identité ou passeport UE
- Extrait KBIS (preuve de l'existence de votre entreprise)
- Extrait du casier judiciaire - Demande en ligne, [cliquez ici](#)
- Si livraison en scooter ou en voiture, votre licence de capacité de transport léger de marchandise

3

Assurances et couverture sociale

- Souscrire à une assurance RC Pro responsabilité civile professionnelle (10-15€/mois)

Certains assureurs proposent des solutions spécifiques pour les coursiers à vélo. C'est le cas notamment de :

- **Simplis** : il propose une responsabilité civile professionnelle dédiée aux auto-entrepreneurs livreurs et coursiers
- **+Simple** : cet assureur a développé une assurance RC Pro pour les coursiers exigée par les plateformes telles que Deliveroo, Uber Eats ou encore Frichti. Votre vélo est couvert durant la course et vos frais d'hospitalisation sont pris en charge ;
- **Assure moi** : vous bénéficiez d'une responsabilité civile professionnelle pour vous protéger dans le cadre de l'exercice de votre activité de coursier à vélo.

4

**Achat de votre sac de livraison (prix coûtant)
et signature du contrat de prestation**

5

**Réception de vos identifiants pour utiliser
«Menja Delivery» et commencer à recevoir des courses.**

CONTACTER L'ÉQUIPE MENJA



coursiers@menja.fr



06 48 09 24 70



Anthony Montardy (Président)